

qu'il se consacra, avec un redoublement de zèle, à l'œuvre d'édification qui était à la fois pour lui une consolation, un devoir et assurément une habitude spirituelle.

Malgré l'indépendance et l'originalité de son esprit, dont nous verrons tout à l'heure la preuve en ces matières mêmes, le poète n'était rien moins qu'un chrétien latitudinaire. Il s'approchait avec régularité des sacrements, et, selon ce que nous affirme son frère Thomas, l'inséparable compagnon qui l'aïda courageusement à lutter contre les difficultés sans cesse renouvelées, Pierre Corneille, pendant les trente dernières années de sa vie, récitait tous les jours le bréviaire romain. Le témoignage vient de bonne source, comme on le voit, et ne saurait être révoqué en doute. Trésorier de sa paroisse, lorsqu'il habitait Rouen, le traducteur de *l'Imitation* prenait ses fonctions très au sérieux. Le compte rendu de sa gestion nous a été conservé, et là, comme partout, nous retrouvons le plus consciencieux des hommes. La rédaction de ce document et les dévotions de la semaine sainte l'absorbèrent tellement que, dans une lettre, adressée la veille de Pâques 1652 au R. P. Boulart, il s'excuse de n'avoir pu lire l'ouvrage que celui-ci lui envoyait, et il sollicite du savant genevois un peu de répit pour être en état de lui répondre convenablement :

J'entends chanter de Dieu les grandeurs infinies :
Je vois l'ordre pompeux de ces cérémonies.

Ces vers que Racine devait placer, plus tard, sur les lèvres de Joas, conviennent parfaitement aux habitudes quotidiennes et ininterrompues de Corneille. Les exercices rituels, les détails du culte lui plaisaient. Il aimait le sanctuaire et ne haïssait même pas la sacristie.

Le pain des simples fut aussi pour lui le pain des forts. Montaigne a dit quelque part que notre piété se doit reconnaître à nos actions, et que c'est notre vertu qui doit prouver notre christianisme. Cela est vrai surtout en ce qui touche à notre conduite dans notre maison, dans notre famille, à la manière dont nous envisageons et supportons l'existence. La grande plaie de Corneille, pendant la dernière moitié de sa vie, fut la pauvreté. Il s'en est plaint souvent avec une tristesse naïve ; jamais sur un ton d'amertume ni de révolte. La gêne le fait souffrir dans ses proches, elle entrave le développement de son œuvre : c'est un mal contre lequel il ne se raidit point, mais qu'il cherche à détourner, soit par son travail, soit, lorsque ce travail est mal rétribué, par des demandes d'assistance et d'appui, qui ne s'écartaient point des mœurs de l'époque, et dont notre dignité moderne, indiscrètement chatouilleuse, exagère hors de propos les conséquences. On n'a pas assez remarqué que si Corneille parle avec insistance de ses besoins, de ses charges, de son accablante et pénible situation, ce n'est, en définitive, qu'à ceux qui sont en mesure d'y porter remède. Le blâmer d'agir ainsi, c'est, proportion gardée, comme si l'on reprochait à un écrivain de nos jours de manquer de dignité parce qu'il demande fréquemment de l'argent à ses éditeurs. Corneille s'adresse au roi, aux ministres, aux grands seigneurs, même aux riches financiers, à tous ceux qui, dans ce siècle où la bienfaisance de l'État n'était pas régularisée, où les associations protectrices n'existaient pas, fût-ce en projet, avaient la puissance et souvent l'ambition de protéger les lettres en secourant les lettrés. On aurait donc tort de chercher dans les suppliques, légitimes en somme, dans les remerciements très-naturels de Corneille à Mazarin, à Fouquet et même à Moutaaron, des traces de défaillance morale. Lutter contre la pauvreté est un devoir, exhaler une plainte devant qui peut la faire cesser, ce n'est ni se rebeller contre l'ordre social ni maudire la destinée.

Ah ! si dans les lettres de Corneille à ses amis, qui

sont parvenues jusqu'à nous, nous trouvions des gémissements, des marques de désespoir ou de colère ; si le témoignage de ses contemporains nous le montrait irrité, exaspéré de sa pauvreté, s'en prenant à tous, aux hommes et à Dieu de ses déceptions et de ses misères, on pourrait alors, avec quelque apparence de raison, reprocher au poète d'avoir mal supporté l'épreuve, et de s'être réservé trop peu du stoïcisme qu'il prodiguait si volontiers à ses héros. Eh bien ! une découverte de ce genre, on ou l'a pas faite, et nous osons le prédire, on ne la fera jamais. Qu'il s'entretienne avec Baron ou Molière, qu'il écrive à Saint-Evremond, au P. Boulart, à l'abbé de Pure, Corneille ne fait aucune allusion à ses embarras domestiques, au malaise de ses finances ; il ne prend à partie ni la société ni le roi ; il ne montre pas le poing au ciel. Qu'a-t-il besoin pour cela de stoïcisme ? Les promesses de l'Évangile lui suffisent.

Pourtant s'il avait voulu se poser en révolté : quel beau thème à déclamation ! Vous voyez et entendez cela d'ici. Je m'étonne que le théâtre actuel, qui se complait à fausser les grandes figures historiques et qui excelle dans cette déplorable besogne, ce théâtre où nous avons déjà vu Molière dictant la leçon à Louis XIV et le rudoyant, comme ferait un méchant maître d'école, ne nous ait pas encore présenté un Corneille égalitaire et socialiste, invectivant contre les heureux du monde, et rimant un poème sur la future liquidation universelle. De telles conceptions ne sont malheureusement plus impossibles à prévoir depuis la seconde moitié du dix-huitième siècle. La pauvreté résignée a disparu ; elle a été remplacée par la pauvreté menaçante. Ne sois pas pauvre, disent nos contemporains, mais si la fatalité veut que tu le sois, ne recule devant rien pour échapper à cette servitude, qui est en même temps une iniquité. Et voilà le siècle où l'on se permet de porter des jugements sévères sur la dignité de Corneille ! Il est vrai qu'on ne traduit guère maintenant *l'Imitation*, et surtout qu'on y cherche plus une règle de conduite.

Cette pauvreté qu'un christianisme effectif allégeait pour Pierre Corneille, s'explique sans qu'on ait besoin, comme on a été quelquefois tenté de le faire, de reprocher à Marie de Lamperrière un manque de capacité domestique ou d'économie. Nous avons vu combien étaient incertaines et précaires les ressources qui pouvaient alimenter le ménage du poète. Point de droits d'auteur, par conséquent des profits très-inégaux, même en cas de grand succès au théâtre. La vente en librairie produisait peu. De ce côté, nous n'avons à constater qu'une exception, la réussite étonnamment fructueuse de *l'Imitation* traduite, et encore, pour n'exagérer rien, il faut dire que les trente-deux éditions s'appliquent seulement à la première partie. Les parties suivantes eurent un débit considérable, mais moins prodigieux cependant. Les gratifications accordées à la suite de dédicaces, plus ou moins flatteuses, ne constituaient pas une ressource. Si quelques protecteurs se montraient généreux, d'autres tâchaient de s'acquitter au meilleur marché possible. Selon la tradition, Mazarin se faisait remarquer par son avarice. Fouquet, qui peut-être eût été un appui, disparut, emporté par la tempête. D'ailleurs il y a dans le théâtre imprimé de Corneille plusieurs pièces qui n'ont été offertes ni adressées à personne. Les pensions sur la cassette royale laissaient beaucoup à désirer, sous le rapport de la solidité

1. En 1643, Corneille sollicita vainement le droit de faire jouer par qui bon lui semblerait *Cinna*, *Polyeucte* et *la Mort de Pompée*, qu'il avait fait représenter d'abord par les comédiens du Marais, et que d'autres comédiens, le frustrant "de son labeur" (ce sont ces termes) avaient entrepris de représenter ; mais ce "privilege" qui ne nous semble aujourd'hui que la simple garantie de la propriété de son travail, ne lui fut pas accordé. (MARRY-LEVEAUX. Notice sur Pierre Corneille.)